

n° 37
Juin
2020

Vivre Saint-Drézéry

Informations Municipales



*Saint-Drézéry,
confiné !*

Infos utiles



Accueil

Secrétariat 04 67 86 90 87 du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 15 et de 14 h 30 à 18 h.

Urbanisme 04 67 55 87 96 *ouvert les lundi, mercredi et vendredi.*

Police Municipale 04 67 86 90 87 - Service Jeunesse et Sport 04 67 55 87 95

Permanences des élus sur rendez-vous au 04 67 86 90 87

Jackie Galabrun-Boulbes, Maire

Loïc Le Blevec, 1^{er} adjoint, *aménagement du territoire, urbanisme et développement durable.*

Françoise Sirven, adjointe *action sociale et solidarités, protocole et communication.*

Jean-Philippe Dacheux, adjoint *patrimoine communal, travaux, sécurité et CCFF.*

Géraldine Houvenaghel-Defoort, adjointe *vie associative, culture et manifestations municipales.*

Richard Lavie, adjoint *finances et tourisme.*

Marion Biglione-Kaplanski, adjointe *écoles, jeunesse et petite enfance.*

Daniel Salvador, délégué spécial *proximité : marché, commerçants/artisans et agriculture*

Services divers

La Poste : lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9 h à 11 h 15 et le mardi 10 h à 11 h 15.

Bibliothèque municipale : Place Cambacérès - Saint-Drézéry - Tél. 04 67 54 41 68.

Ouverture au public : mardi de 16 h à 19 h - mercredi de 10 h à 12 h et 15 h à 18 h - samedi de 10 h à 12 h.

Hérault Transport : 04 34 888 999 - TAM : 04 67 22 87 87.

Pharmacie de garde : 3237 - Chirurgien-dentiste de garde : 04 67 73 95 76.

Collecte des déchets / ordures ménagères : <https://www.montpellier3m.fr/collecte>

- Déchets ménagers résiduels : **bac gris**, 1 passage le vendredi matin dans les zones pavillonnaires et 4 passages dans le centre ancien les lundi, mercredi, vendredi et samedi matin.

- Déchets recyclables : **bac jaune**, mercredi matin pour tout le village

- Biodéchets : **bac orange**, mardi matin pour les zones pavillonnaires.

Renseignements, **n° vert GRATUIT : 0 800 88 11 77.**

Encombrants et Déchetterie : accès au compte citoyen <https://portail-saint-drezery.eservices.montpellier3m.fr/> ou au guichet unique de la mairie 04 67 86 90 87.

Encombrants : une date d'enlèvement vous est communiquée (*les sortir la veille du passage*).

Déchetterie : Castries/Baillargues (*Beaulieu fermée*). Ouverte du lundi au samedi 14 h à 18 h - vendredi et samedi 9 h à 12 h - dimanche 9 h à 12 h 30 sans rdv.

Selon votre urgence... appelez directement

Gendarmerie de Castries : 04 67 70 03 31 ou **appelez le 17.**

Pompiers : **18** - Samu : **15** ou Samu Social : **115** - N° d'appel des urgences avec le portable : **112.**

EAU POTABLE Prestataire : Société VEOLIA - RUAS 0 969 329 328

ASSAINISSEMENT Prestataire : Société AQUALTER 04 67 04 26 79

ENEDIS - GRDF **Numéro vert gratuit 0 800 47 33 33**

Retrouvez toutes les informations :
l'actualité, les moments forts, les informations pratiques...
sur le site officiel de la commune

<http://www.saintdrezery.fr>

sur la **Page Facebook** et en vous inscrivant à la **Newsletter**
directement sur le site

Hôtel de Ville - Place Cambacérès – 34160 SAINT-DRÉZÉRY - Fax 04 67 86 69 58
Courriel : mairie.saint.drezery@wanadoo.fr

Le mot du maire

Som mai re

Infos utiles

2

Le mot du
maire

3

Elections
municipales

4

Conseil
municipal

5

Vie du village

6-7

Finances

8-9

Vie du village

10-13

Environnement

14-15

École -

Jeunesse

16-17

Réalisations

18-19-20

Chères Saint-Drézériennes,
Chers Saint-Drézériens,

Libérés ! La vie a repris presque son cours normal à Saint-Drézéry.

Nous avons vécu depuis le 15 mars une expérience unique. Une pandémie telle qu'il a fallu instaurer un confinement complet à la population française. Cette épidémie du Covid-19 a fait des milliers de morts en France et dans le monde. Heureusement, à Saint-Drézéry nous n'avons à déplorer aucune victime.

Pour autant, la municipalité n'est pas restée inactive. Elle a mis en place dès le 17 mars des mesures sanitaires, sociales et économiques en assurant une organisation spéciale des services municipaux. Afin de répondre aux urgences et besoins de la population, les personnes âgées ou fragiles ont reçu des appels téléphoniques pour s'assurer de leur bonne santé et de leurs besoins.

Dès que nous avons pu, nous avons distribué, à deux reprises, gratuitement, les masques fournis par la métropole. J'ai personnellement participé à de nombreuses visioconférences afin d'harmoniser nos actions :

- avec la métropole et les 31 maires,
- avec le Préfet et ses différents services,
- avec les directrices des écoles de notre village,
- avec les adjoints et les acteurs de la municipalité...

Enfin ! L'installation de la nouvelle équipe municipale le 25 mai et la nomination de 6 adjoints, suite aux élections du 15 mars 2020.

Avant de conclure, je tiens à remercier tous les acteurs présents ces dernières semaines : le CCAS, le personnel municipal, les personnels soignants, les commerçants et les forces vives du village ; elles ont permis à Saint-Drézéry de continuer à exister, à vivre.

Chers Saint-Drézériens, je vous invite à découvrir ce bulletin avec toutes les informations sur les derniers mois. Je vous invite à poursuivre la solidarité qui s'est instaurée. Libérés, oui ! Mais continuez à prendre soin de vous et de vos proches et maintenez les gestes barrières. Bien cordialement.

Jackie Galabrun-Boulbes
Maire



Élections municipales

2020 - 2026

Les élections municipales du **15 mars 2020** se sont déroulées dans une atmosphère pesante. Les consignes du ministère de l'intérieur étaient claires.

- Désinfection des bureaux de vote, distanciation...
- Dépouillement avec interdiction de rassemblement de plus 100 personnes mais qui doit impérativement demeurer public...

Du coup, peu de personnes (714) se sont déplacées : 32,56 % sur les deux bureaux de vote.

La liste **Vivre Saint-Drézéry ensemble** a été élue avec ses 23 conseillers et 2 suppléants au soir du 1^{er} tour des élections.



*Le doyen du conseil
remet l'écharpe à
Mme le Maire*



Une équipe renouvelée et dynamique

**Séance
d'installation
du Conseil
Municipal
le 25 mai 2020**



*Une équipe de 6 adjoints dont les 2/3 ont été
renouvelés entoure Mme le Maire*



*Les assesseurs, Mme le Maire, le secrétaire
de séance et le doyen du conseil ont signé
le procès-verbal du 1^{er} conseil municipal
de cette mandature.*

1^{er} conseil municipal de cette mandature

25 mai 2020

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 23 - Votants : 23

Cette séance d'installation du Conseil municipal se tient dans le respect des recommandations sanitaires liées à la crise sanitaire du COVID 19.

A 19h, les membres du conseil municipal proclamés élus à la suite des élections municipales du 15 mars 2020, se sont réunis dans la salle Brassens sur la convocation qui leur a été adressée par Mme le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

La séance est ouverte sous la présidence de Mme Jackie GALABRUN-BOULBES, maire sortant.

Mme le Maire remercie le public venu à la salle Brassens partager avec la nouvelle équipe municipale ce moment solennel qui est l'installation du nouveau Conseil Municipal dans ses fonctions.

Désignation d'un secrétaire de séance : Eric Julien est nommé.

Puis, elle donne la parole au doyen du conseil, Francis Debarge, qui va présider la séance jusqu'à l'élection du maire.

M. Debarge procède à l'appel des élus, tous sont présents. Puis, il est procédé à l'élection du maire.

1. Élection du maire

Mme Jackie Galabrun-Boulbes se déclare candidate. Le bureau de vote est constitué de deux assesseurs : Mme Agnès Trocellier et M. Paolo Di Natale. Le vote a lieu à bulletin secret, chaque élu vote à l'appel de son nom.

Le décompte des bulletins donne 23 voix pour Jackie Galabrun-Boulbes qui est élue Maire.

M. Debarge lui remet l'écharpe de Maire puis Mme le Maire prononce ces quelques mots :

« C'est la troisième fois que je revêts l'écharpe de maire. C'est toujours un grand moment pour moi. Merci à cette nouvelle équipe largement renouvelée, dynamique. Au travail maintenant... Merci aux élus de l'ancienne mandature. (Mme Aubry, Mme Jean et Mme Saumade qui sont présentes dans le public sont applaudies).

Merci au personnel communal qui œuvre chaque jour au service de toutes et tous. Et un merci par avance à nos familles qui vont nous supporter. »

Mme le Maire propose de passer ensuite à l'élection des adjoints. Auparavant, elle propose de déterminer le nombre de postes d'adjoints.

2. Détermination du nombre d'adjoints

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil municipal décide la création de six postes d'adjoints.

3. Election des adjoints

Une liste est proposée. Il est procédé au vote. Chaque élu vote à l'appel de son nom. Le décompte des bulletins donne 23 voix pour la liste « Loïc Le Blevec, Françoise Sirven, Jean-Philippe Dacheux, Géraldine Houvenaghel-Defoort, Richard Lavie et Marion Biglione-Kaplanski ».

Mme le Maire salue chaque adjoint, leur remet l'écharpe et communique sa future délégation :

1^{er} adjoint : Loïc Le Blévec

Délégations :

Aménagement du Territoire - Urbanisme
Environnement et Développement Durable

2^e adjointe : Françoise Sirven

Délégations :

Action Sociale et Solidarités (CCAS)
Communication - Protocole

3^e adjoint : Jean-Philippe Dacheux

Délégations :

Patrimoine communal
Travaux - Sécurité - CCFF

4^e adjointe : Géraldine Houvenaghel- Defoort

Délégations :

Vie associative
Culture - Manifestations municipales

5^e adjoint : Richard Lavie

Délégations :

Finances et conformité urbanisme
Tourisme - Comptoir alimentaire

6^e adjointe : Marion Biglione- Kaplanski

Délégations :

Ecoles et Jeunesse - Conseil Municipal des Jeunes
Petite enfance
Elle annonce la création d'un poste de conseiller délégué en la personne de Daniel Salvador :

Délégations : Proximité

Marché & Commerces - Artisans
Agriculture

4. Charte de l' élu local et Conditions d'exercice des mandats locaux

Les élus locaux sont les membres des conseils élus au suffrage universel pour administrer librement les collectivités territoriales dans les conditions prévues par la loi. Ils exercent leur mandat dans le respect des principes déontologiques consacrés par la charte de l' élu local, et les articles du code général des collectivités territoriales.

Vie du village - CCAS

*Dispositif
solidaire
pour l'aide
aux personnes
âgées et isolées*

La Commune et le CCAS se sont mobilisés pour aider les personnes les plus vulnérables durant cette longue période de confinement, et pour certaines, ce service continue encore à ce jour.

Faire des courses pour une personne âgée, prendre de ses nouvelles par téléphone (*notamment les plus de 80 ans, les personnes isolées*) ou aller chercher ses médicaments sont les principales actions solidaires engagées et réalisées par une équipe restreinte d'élus volontaires.

Le maintien du lien social, l'assurance d'une livraison de produits essentiels (*épicerie, boucherie, pharmacie*) au besoin du quotidien, de fréquence hebdomadaire ou à la demande, tout en respectant les consignes sanitaires ont été appréciés par cette population fragile et souvent éloignée des siens.

Ces personnes se sont fait connaître suite à l'appel lancé par la mairie, via une communication sur les supports de la commune.

Notre objectif étant de permettre à nos aînés de traverser ces nombreuses semaines sans se sentir délaissés.

Si vous avez besoin d'aide ou si vous connaissez une personne en difficulté, contactez la mairie au 04.67.86.90.87.



*Comptoir
alimentaire
et COVID-19*

A la demande de Mme le Maire (*Présidente du CCAS*) et de l'ensemble du conseil municipal, il a été demandé au CCAS de maintenir l'aide alimentaire aux personnes dans le besoin, et ce, pendant toute la durée du confinement.

Pour ne pas exposer les bénévoles du CCAS, ce sont les élus qui ont organisé la distribution.

Par ailleurs, les élus ont recherché les personnes secourues dans les mois précédents afin de s'assurer que cette pandémie ne les avait pas remis en précarité.

Un grand merci à Anne, Sonia, Françoise, Monique, Richard, Bertrand et Philippe pour leur implication.

Ouverture d'un centre de consultation

A l'initiative des médecins généralistes (*sous la coordination d'Alain Pouy, docteur à Castries*) et des professionnels de santé en lien étroit avec les élus du territoire, avec la validation du Conseil de l'ordre des médecins, un centre de consultation provisoire dédié Covid-19 a pu ouvrir ses portes à **Beaulieu, dans le gymnase, le 6 avril**. Il concernait les villages de Beaulieu, Castries, Montaud, Restinclières, Saint-Drézery, Saint-Geniès-des-Mourgues, Saint-Hilaire-de-Beauvoir, Saint-Jean-de-Cornies et Sussargues. Ce centre est resté peu de temps ouvert car nos populations ont été préservées du virus.

Mme le Maire et l'ensemble du conseil municipal **tiennent à remercier les commerçants de notre village** qui ont maintenu l'ouverture de leur commerce pendant la période de confinement antérieure au 2/06/2020.

Ils ont accepté les risques inhérents à la pandémie et ont permis aux habitants du village de s'approvisionner en biens de première nécessité.

Par la même ils ont contribué au maintien du lien social, nécessaire en cette période troublée. La commune a offert une visière à chaque commerçant.

*COVID 19
et
commerçants*

Commémoration du 8 mai

La municipalité tenait à commémorer l'anniversaire du 8 mai en cette année particulière. Pour cela, seuls Mme le Maire et quelques élus se sont rendus au monument aux morts pour y déposer une gerbe.



ÉTAT CIVIL *Décès, Naissances, Mariages*

Décès

Mme Isabelle MERLE, le 31 mars 2020

M. Alain FOUGAIROLLE, le 4 avril 2020

M. Primo VETTOR, le 14 mai 2020

M. Jean-Claude COLET, le 23 mai 2020

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissances

Elie ZAHONERO, né le 13 janvier 2020, de Gautier ZAHONERO et de Sarah SAMRANI.

Marceline LACAUSTE, née le 28 janvier 2020, de Jean LACAUSTE et de Cécile BEAU-DOIRE.

Wyatt DELSOIN, né le 9 février 2020, d'Alexis DELSOIN et de Julie DROUAL.

Rachel DRULES, né le 1^{er} mars 2020, de Laurent DRULES et de Gwladys IMBERT.

Liam PANDA, né le 7 mars 2020, de Bruno PANDA et d'Anne PUECH.

Maxence THOUEILLE, né le 31 mars 2020, de Stefan THOUEILLE et de Juliette BLIN.

Hilona PARRE PIRES, née le 17 avril 2020, d'Hervé PARRE et d'Aline PIRES.

Ethan LABORDE GOURVES, né le 24 avril 2020, de Pierre LABORDE et de Flore GOURVES.

Stella COSTECALDE, née le 25 avril 2020, de Sébastien COSTECALDE et de Marine QUINCEY.

Romy GAILLARD, née le 29 avril 2020, de Romain GAILLARD et de Coralie MARTIN.

Emmy DAMON, née le 24 mai 2020, d'Anthony DAMON et de Lucie FOUQUÉ.

Félicitations aux heureux parents.

Mariage

Claude MALLET et Dina AïT BRAHIM, le 7 février 2020.

Félicitations aux époux.

Finances

*Les dépenses
d'investissement*
2019
1 393 227 €

*Les recettes
d'investissement*
2019
2 126 208 €

*Les dépenses de
fonctionnement*
2019
1 867 461,08 €

Le budget d'investissement est variable chaque année en fonction de la planification des projets et de notre capacité à les financer.

Par exemple, en 2019, nous avons investi à hauteur de 1 393 227 € pour les projets suivants :

- réfection du stade et des vestiaires,
- création de l'école maternelle,
- appartements et local commercial, rue du Centre, à l'ancienne maison des associations,
- création d'un pump track aux abords du village.

Elles proviennent pour 1 100 800 € d'emprunt et pour 639 095 € d'aides et subventions collectées auprès des institutions et des partenaires, le reste est constitué de l'autofinancement dégagé les années précédentes à hauteur de 387 113 €.

La trésorerie disponible au 31 décembre 2019 (1 062 543 €).

Elle doit permettre sereinement de planifier les projets ambitieux de la prochaine mandature.

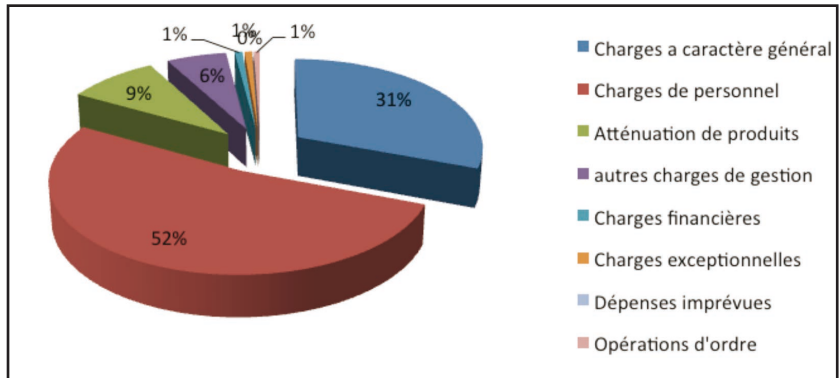
L'endettement de votre village :

Au 31 décembre l'endettement est de : 1 583 277 € soit 650 € par habitant.

Il représente en remboursement 48 € par habitant par an, 68 € est la moyenne régionale pour des communes de même strate, 72 € est la moyenne nationale.

Ce sont les charges de personnel qui représentent plus de la moitié des dépenses de fonctionnement (979 161 €) ; elles sont en augmentation sensible pour plusieurs raisons :

- augmentation des enfants accueillis sur le temps periscolaire,
- services nouveaux (*ALSH pour les maternelles*),
- ouverture d'une nouvelle classe,
- augmentation de la population entraînant des besoins de renfort dans les services.



Les charges à caractère général (573 029 €) concernent les dépenses d'énergie, de fournitures, de petits matériels. La progression s'explique entre autre par l'achat de fournitures et de petit matériel pour les écoles ainsi qu'un gros effort d'entretien de notre patrimoine communal.

L'atténuation de produits (166 595 €) est notre participation au coût de la métropole 3M pour les missions transférées à savoir : urbanisme, voirie, culture, gestion des déchets, assainissement...

Les autres charges sont les subventions aux associations, au CCAS, les indemnités des élus...

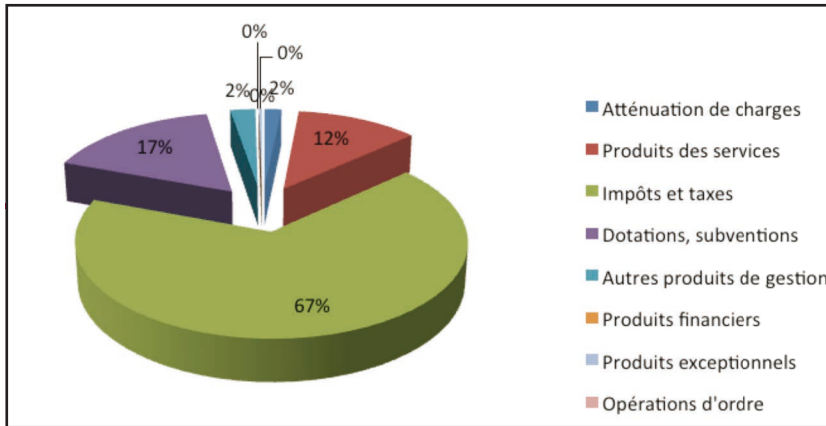
Les charges financières (14 452 €) sont les intérêts de nos emprunts.

Les recettes du village proviennent à 67 % des impôts locaux et fonciers : 1 379 784 €.

Pour 17 % les dotations de l'Etat ainsi que la CAF pour les actions jeunesse et enfin pour 12 %, le paiement à hauteur d'un tiers par les familles pour le coût des services mis à disposition des enfants : cantine, garderie, ALSH, séjours et animations vacances.

Le reste concerne le remboursement par l'assurance des arrêts maladie et congés maternité dont le salaire est maintenu aux salariés ; les opérations d'ordre concernent des travaux effectués par le service technique de votre mairie valorisant le patrimoine.

*Les recettes de
fonctionnement
2019
2 053 351,30 €*



Jumelage - Soirée des adhérents

Comme chaque année, le Comité de jumelage organise une soirée pour ses adhérents. C'était le 11 janvier dernier, participation d'une soixantaine de personnes, dont Mme le Maire et le représentant de la Chambre de commerce italienne, Danilo Faggioni.

Afin de remercier les adhérents pour leur fidélité, cette année, le Comité souhaitait offrir une soirée un peu exceptionnelle et cela s'est traduit par « la surprise » en la personne d'une chanteuse italienne Angéla qui a séduit le public interprétant avec sa belle voix, un répertoire de chansons italiennes des années 60 à 90.

Grâce à cette prestation ce fut en effet une soirée pleine d'émotions et exceptionnelle à en croire les participants.



ITALIE Nos amis de Bagnara n'ont pas été trop touchés par la pandémie, seulement quelques cas. Nous nous renseignons réciproquement sur la situation de nos communes. Nos amis ont distribué des masques, de la nourriture aux personnes en difficulté et depuis quelques jours le musée et la bibliothèque sont ouverts avec les consignes particulières liées au COVID-19.

Vie du village

Réunion COVID

*Le service
public
pendant le
confinement
pilote par la
Directrice
Générale
des Services*

Mardi 17 mars, au lendemain de la décision prise par le Président de la République de confiner les populations pour lutter contre l'épidémie du coronavirus, une réunion de crise se tenait entre Mme le Maire et élus d'une part, la Directrice Générale des Services et les chefs de service, d'autre part. L'objectif était d'anticiper l'impact que cette période d'inactivité allait inévitablement avoir sur le fonctionnement de la mairie afin d'en minimiser la portée. Les mesures à destination du personnel étaient évoquées, telles les autorisations d'absence pour garde d'enfant ou le télétravail lorsqu'il était envisageable, tandis qu'un plan de continuation d'activité (PCA) était établi service par service, pour que les missions essentielles demeurent dans le respect de la notion de service public. Piloté par la DGS, un mode « dégradé » a été mis en place pour permettre une gestion des affaires communales qui ne pouvaient être différées. Bien que fermée au public, la mairie restait joignable téléphoniquement pour répondre à toute demande urgente par une permanence quotidienne en présentiel assurée par **la DGS et les agents du service administratif**.

Les services techniques effectuaient dans un premier temps les missions essentielles comme l'arrosage, les fermetures des salles municipales après le ménage par les agents d'entretien, puis réalisaient, de façon isolée dans les locaux municipaux, des travaux d'électricité, de peinture, etc.



*Un marché
plus étalé avec
l'application
des mesures
obligatoires*



L'Agent de Surveillance de la Voie Publique quant à lui, assurait une présence quotidienne auprès de la population tout en vérifiant le respect des mesures de confinement ou la détention des autorisations de déplacement. Il surveillait par la suite plus particulièrement le bon déroulement du marché après sa réouverture décidée par le Préfet du département et sollicité par la municipalité.

A l'annonce du déconfinement, Mme le Maire, élus, et la quasi totalité des services municipaux (*techniques, entretien, jeunesse*) se mobilisaient autour de **l'équipe enseignante** afin de préparer le retour des enfants à l'école dans le respect du protocole sanitaire en vigueur : condamnation du mobilier inutilisé, désinfection des locaux, adaptation

des activités périscolaires et du service de cantine. Enfin, un plan de reprise d'activités était mis en œuvre pour tous les services afin de permettre la totale reprise des activités de la mairie dans des locaux spécialement aménagés (*hygiaphones pour les différents accueils du public*) par du personnel doté des équipements de protection préconisés (*masques, visières, etc.*).

Dans le cadre des mesures barrières destinées à lutter contre la propagation du coronavirus, un achat de masques était réalisé par Montpellier Méditerranée Métropole pour l'ensemble des 31 communes qui la composent et en cofinancement avec celles-ci. Un million de masques « grand public » lavables ont ainsi été acquis pour être distribués à raison de deux par personne.

A Saint-Drézéry, cette opération a été effectuée les 18 et 19 mai par des élus à la salle Georges Brassens spécialement aménagée par le personnel communal, avec trois entrées et trois sorties, dans le strict respect des règles sanitaires. Ce sont plus de 500 familles qui sont venues les retirer.

Le reliquat de distribution s'effectue désormais directement en mairie.

*Masques :
achat
et
distribution
par les élus*



Le Relais Emploi reprend...

Besoin de rédiger votre curriculum vitae, votre lettre de motivation, d'une aide ou d'un conseil ... ?
Envie de partager avec d'autres vos expériences, faire le point sur vos recherches ?

Alors n'hésitez pas à pousser la -->



Vous y serez accueillis (ies) par Marie-Hélène Baeckeroot et Hélène Mercier (*par délégation de Mme le Maire, présidente du CCAS et de Mme Françoise Sirven adjointe au CCAS*) autour d'un café, un vendredi matin par mois et vous serez informés (ées) de la date grâce à la banderole à l'entrée du village, aux affiches chez les commerçants, au site Internet, à la newsletter et au panneau lumineux.

Les réunions se dérouleront dans la salle du Conseil Municipal, place Cambacérès, et celle-ci sera équipée d'un ordinateur qui vous permettra d'effectuer des recherches ou autres...

Alors n'hésitez pas et venez nous rencontrer **à partir de 9 h 30**. Voici le calendrier des prochaines réunions :

- Vendredi 26 Juin 2020
- Vendredi 23 Octobre 2020

- Vendredi 25 Septembre 2020
- Vendredi 27 Novembre 2020

N'hésitez pas à consulter le site et communiquez avec nous via notre adresse mail:

relaisemploi@saintdrezeroy.eu

Vie du village

*Bientôt
la reprise du
CCFF*

Vendredi 12 juin dernier, les bénévoles du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) tenaient leur traditionnelle réunion de démarrage de saison en salle Simone Veil à la maison des associations, mise à leur disposition pour la circonstance.

Sous la direction de Jean-Claude Feuvrier et la présidence de Mme le Maire, mesures sanitaires respectées, il s'agissait d'effectuer une dernière revue d'effectifs, d'organiser les plannings des patrouilles, d'affecter ou de compléter le matériel (*tenue, casquette, ...*) des uns et des autres.

Opérationnelle mais aussi très conviviale, cette réunion a été ponctuée par de chaleureux remerciements de Mme le Maire pour l'investissement de tous ces volontaires -bénévoles, faut-il le rappeler- dans la préservation de notre environnement.

Pas de verre de l'amitié pour cause de mesures barrières cette fois... mais ce n'est que partie remise !

La saison débutera le 4 juillet. Vous pouvez encore vous inscrire pour la saison 2020.



Urbanisme

Suite à la crise du COVID-19, les délais d'instruction des documents d'urbanisme ont été suspendus, durant 73 jours, du 12 mars 2020 au 24 mai 2020.

Depuis le 25 mai, les délais d'instruction ont repris normalement.

Cette reprise des délais d'instruction concerne les documents suivants :

- DP (demande préalable)
- PC (permis de construire)
- Affichage obligatoire, délais de recours
- CU (certificats d'urbanisme)
- DIA (droit de préemption)

Solidarité avec les infirmières, aide-soignants...

Pendant la crise, la commune a aidé quelques infirmières du village qui manquaient de matériel en leur donnant charlottes et surblouses pour se protéger, ainsi que des aide-soignants avec des produits de désinfection de mobiliers.



GARAGE SALVADOR



RENAULT



Agent RENAULT

25, av. de la Méditerranée
34160 SAINT-DRÉZÉRY

Tél. : 04 67 86 91 33
Fax : 04 67 86 94 65

garage.salvador@orange.fr



Vendargues Lablachère

**Fabricant
Installateur**

Menuiseries ALU & PVC

www.alfa-lr.fr

04 67 04 21 51

Vérandas • Fenêtres • Volets • Portails • Stores • Pergolas



Dès le 17 mars, début du confinement pour toute la population, la bibliothèque fermait ses portes au public et suspendait dès lors toutes les animations et accueils de groupes prévus, et ceci jusqu'à nouvel ordre.

L'équipe de la bibliothèque a très rapidement proposé, pour patienter, une palette d'idées à destination de tout public. Une sélection de ressources temporaires et permanentes a alors été organisée autour de contenus thématiques et réalisée à partir de ce que les institutions, plateformes et distributeurs mettaient en ligne sur le net.

Les ressources en ligne proposées habituellement par la bibliothèque sont, quant à elles, restées accessibles via le portail de la bibliothèque :

www.bibliotheque.saintdrezy.fr.

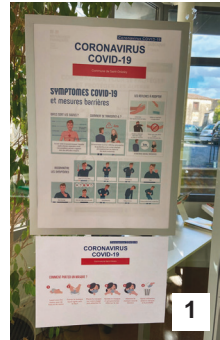
L'Atelier écriture a, quant à lui, continué à vivre pendant le confinement et à être très actif par le biais de rencontres organisées via internet.

Dès le mardi 12 mai, au moment de la 1^{ère} phase de déconfinement, la bibliothèque rouvrait progressivement sous la forme d'un service en mode « Drive », aux horaires habituels. Ce système a consisté à la mise en place d'un service de retrait des livres et documents au niveau de l'accueil de la bibliothèque, sur réservation ou d'après les conseils des bibliothécaires.

Il a particulièrement bien fonctionné, en garantissant la sécurité sanitaire et la sérénité pour tous, tant pour la population que pour le personnel.

Kate Jacqué, salariée encadrant habituellement les scolaires, est venue prêter main forte à Laetitia Lehn à l'accueil pour la réouverture de la bibliothèque en Drive. La gestion des retours de livres et magazines ne se limite pas à la partie administrative et classement, mais nécessite également une désinfection systématique des manuels.

*Maintien
d'une offre
culturelle
malgré
la fermeture
de la
bibliothèque*



*La bibliothèque
en mode
DRIVE*

Légende photos :

1 – Affichage des consignes sanitaires dans le sas d'entrée

2 – Accueil des lecteurs dans le hall

3 – Zone de prêt

4 – Choix d'un livre à travers la vitre par Laetitia

5 – Désinfection des ouvrages en retour par Kate



Environnement

Réouverture du Composteur Collectif

Depuis **vendredi 5 juin**, le composteur collectif du parc est rouvert. Afin de respecter les consignes sanitaires liées au COVID 19, de nouvelles consignes ont été prises :

- Il est demandé aux utilisateurs des composteurs de se limiter à déposer leurs biodéchets dans le bac d'apport disponible, sans procéder à l'ajout et au mélange de broyat ;
- Les services techniques de St Drézéry procéderont quotidiennement à l'ajout et au mélange de broyat dans des proportions suffisantes en fonction des quantités de biodéchets déposées.

Une affiche positionnée sur les composteurs précise ces nouvelles consignes :



Réouverture des composteurs collectifs du parc

Dans le cadre de la reprise progressive d'activité, avec la volonté d'encourager un retour rapide aux gestes de tri, les composteurs du parc sont rouverts aujourd'hui, accompagnés d'un dispositif destiné à préserver la santé de tous les utilisateurs.

UNE UTILISATION DES COMPOSTEURS QUI S'ADAPTE POUR RESPECTER STRICTEMENT LES MESURES SANITAIRES ET PROTEGER LES HABITANTS

Afin de protéger l'ensemble des utilisateurs des sites de compostage, un dispositif permettant de respecter les gestes barrière a été mis en place par la Métropole de Montpellier, en collaboration étroite avec les gestionnaires d'un site de compostage partagé.

1. Déposer les biodéchets d'origine végétale coupés en morceaux dans le bac d'apport.
2. Ne pas ajouter de broyats soi-même : un opérateur muni d'équipements de protection spécifiques s'en chargera (visières, masques, gants, lingettes virucides) s'en chargera, son passage étant prévu au rythme d'une à deux fois par jour.
3. Ne pas déposer d'essuie-tout et de mouchoirs en papier !

Déchèterie sans rdv



avant être accueillies simultanément afin de garantir le respect des distances sanitaires.

Notre nature n'est pas une poubelle !

Dépôt sauvage de déchets de construction dans nos campagnes, c'est une source de pollution... **Informez votre mairie.**

Nous sommes tous concernés !



Suite à l'opération « 5 000 arbres par an », lancée par le **Département**, les **services techniques ont embelli le village avec la plantation de 32 arbres à hautes tiges, fournis gratuitement**. 10 arbres achetés par la commune ont également été plantés dans le parc par les services techniques durant cette opération.

*Plantation
d'arbres
à hautes tiges*



Lotissement Le Bérange - *Plantation d'arbres*



Lotissement Les Romarins - *Plantation de 4 arbres*



Cimetière - *Plantation de 2 arbres au columbarium*



Plateau sportif - *Plantation d'arbres*



Parkig des écoles - *Plantation de 4 arbres en bordure*



Après la plantation, c'est l'arrosage chaque semaine !

École - Jeunesse

Le retour à l'école

Lundi 11 mai, les équipes enseignantes des écoles maternelle et élémentaire ont fait leur pré-rentrée, pour préparer l'**accueil des enfants le jeudi 14 juin**. Depuis plusieurs jours, Mme le Maire, Mme Jean et Mme Richard Escuret, la DGS de la commune ainsi que les deux directrices des écoles multipliaient les visioconférences pour que tout soit prêt le jour J. Tous les services municipaux étaient présents pour les aider à préparer les locaux: désinfection, rangement des matériels inutiles, vérification des distanciations sociales entre les bureaux, préparation de la cantine....



Ainsi, **tout était prêt le 14 juin pour accueillir les enfants**. Au départ, un peu inquiets, parents, enfants, personnels municipaux et enseignants ont réussi cette première journée.

Les enseignantes, en partenariat avec la commune, avaient décidé de donner priorité aux élèves de GS, CP et CM2 et aux enfants des personnels prioritaires. Les autres classes étaient décalées 15 jours plus tard.

Au 2 juin, ce sont tous les niveaux qui ont été accueillis par groupes restreints, l'objectif étant de permettre à chaque enfant de retourner à minima une semaine à l'école.



Le jour de la rentrée



ÉCOLE - JEUNESSE

Sur le temps de midi, le pique-nique fourni par les parents a été remplacé par un repas froid préparé par le prestataire de la commune. Les enfants mangent sur plusieurs services, et une désinfection est réalisée entre chaque service.

L'ALP du soir a rouvert à compter du 2 juin

L'ALP du mercredi a rouvert à compter du 10 juin.

Et l'ouverture de l'ASLH pour cet été est confirmée : **du 6 au 31 juillet** et la journée de pré-rentree du 31 août.

Chacun a pris ses marques et les rires retentissent à nouveau dans les cours d'école restées trop longtemps silencieuses.

C'est une organisation inédite qui a été mise en place. La reprise des cours a été entourée de mesures strictes prévues dans le cadre d'un protocole sanitaire.

Ainsi, en plus des masques, du gel hydroalcoolique et des mesures de distanciation nombreuses tout au long de la journée.

Du côté des services périscolaires, les choses ont aussi évolué progressivement



Salle de motricité



Repas des maternelles



Repas des élémentaires

Restauration scolaire

Les tables sont dressées par le personnel municipal, qui sert les repas froids à table et les enfants mangent par roulement selon les capacités de la salle. Plusieurs services sont nécessaires pour respecter la distanciation.

Pause méridienne

Une aide pour nos écoles

Un grand merci au SDIS, Service départemental incendie et de secours qui dépend du Conseil Départemental de l'Hérault qui a offert du **gel hydroalcoolique pour chaque classe**.

La mairie a procuré à **chaque enseignante** une visière qui complète la dotation de masques fournie par l'éducation nationale.

Réalisations - Travaux

Activités des services techniques pendant et après le confinement



Parc
Photo AVANT l'aménagement



Parc
Habillage de bois du mur.



Parc
Plantations de différentes essences.



Parc
Photo APRÈS avec mise en valeur de l'entrée du parc côté mairie avec treille

Les mousquetaires à l'œuvre !

Fontaine dans le parc

Pour embellir, le robinet d'arrivée d'eau potable situé à l'entrée du parc (côté *pharmacie*) a été habillé d'une fontaine installée par les « Mousquetaires » : Daniel, Pierre et Philippe !



RÉALISATIONS - TRAVAUX



Parc municipal
Réfection des mâts d'éclairage



Parc municipal
Peinture des mâts d'éclairage



Parc municipal
Entretien des grilles



Cimetière
Désherbage thermique



Lot. Les Romarins et Les Loriots
Tonte



Lotissement Les Florentins
Désherbage



Parc municipal
Fleurissement monument aux morts



Parc municipal
Plantation de plusieurs pins



Parc municipal
Plantation d'un Liquidambar

AGENDA

14 juillet 2020

La Fête nationale devrait avoir lieu dans le respect de la distanciation sociale. Nous vous présenterons prochainement les détails de cet événement et des autres manifestations de l'été.

***Fin des plantations
par les services techniques au pumptrack. Bravo à vous tous !!***



Bulletin municipal gratuit n° 37 - Juin 2020 : Mairie, Place Cambacérès, 34160 Saint-Drézéry

Directeur de la Publication : Jackie Galabrun-Boulbes

Comité de rédaction : M. Biglione, J.-P. Dacheux, J. Galabrun-Boulbes, G. Houvenaghel,

L. Le Blevec, R. Lavie, P. Mercier et les services de la mairie

Photos : Mairie

Relecture : H. Mercier et F. Sirven

Impression : FM graphic - Mauguio - Tél 04 67 29 42 33

